

Transport des pèlerins vers les Lieux Saints
Sayoud insiste sur une prise en charge optimale au niveau des aéroports

P05

LE CARREFOUR D'ALGERIE

Le journal du citoyen 24ème année

N°7125 - MERCREDI 05 MARS 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Fabrication de pièces de rechange automobiles en Algérie

Lancement d'un projet de partenariat algéro-chinois

P04



Lire en page 03

ORAN P07

Transport renforcé au niveau de l'usine de dessalement
Les habitants de Cap blanc respirent enfin

17ème Dourouss Mohammadia à la Zaouïa Belkaïdia d'Oran
**«Le soufisme, essence de la religion
et étape d'El Ihssan»**

Une équipe de l'EHU d'Oran se rend à Labiodh Sidi Cheikh
15 opérations chirurgicales en maxillo-faciale réalisées



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Paiement des salaires au titre du mois de mars

Le ministère des Finances précise

Le ministère des Finances a apporté, lundi dans un communiqué, des éclaircissements concernant sa décision du ministère relative au paiement des salaires des agents publics des institutions et administrations publiques au titre du mois de mars 2025. "Le ministère des Finances précise que cette mesure est habituellement prise au début de chaque année, dans l'attente de la finalisation des documents budgétaires et parti-

culièrement les états matrices actualisés du personnel à rémunérer", souligne le communiqué, qui intervient après que "quelques titres de la presse nationale ont fait état de la décision du ministère des Finances". Il s'agit, ajoute le ministère, d'une mesure qui "a pour objet d'assouplir l'exécution de ce genre d'opération au début de chaque exercice budgétaire et permettre ainsi le paiement des salaires des fonctionnaires".

Conseil de la concurrence

Zitouni installe le nouveau président et les nouveaux membres



Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a présidé, lundi à Alger, la cérémonie d'installation du nouveau président du Conseil de la concurrence, Ahmed Dekhnissa, ainsi que des nouveaux membres de cette instance, a indiqué un communiqué du ministère. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Zitouni a souligné que cette installation s'inscrivait dans le cadre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant sur la nécessité de l'application efficace de la loi sur la concurrence, "notamment en empêchant les situations de monopole et en luttant contre les pratiques visant à les exploiter au détriment de l'approvisionne-

ment du marché national". Le ministre a, par ailleurs, insisté sur l'importance capitale que revêt le Conseil de la concurrence, appelant ses nouveaux membres à "s'acquitter de leurs missions conformément à la loi, dans le cadre de la transparence et l'impartialité absolue, contribuant ainsi à la création d'un climat concurrentiel sain, garantissant la protection des consommateurs et l'égalité des chances entre tous les opérateurs économiques", selon le communiqué. Il a appelé à une réflexion sur la révision de la loi relative à la concurrence, en ouvrant un large débat avec les différents acteurs et les organisations professionnelles, afin d'aboutir à des mesures efficaces pour lutter contre la spéculation et le monopole....

Forum Algérien de la Responsabilité Sociétale des Entreprises

Ooredoo primée pour sa stratégie responsable et durable

Ooredoo a pris part au Forum de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), organisé récemment par Dz Hadina Tech à Alger. Cet événement d'envergure a réuni des experts, des chefs d'entreprises et des personnalités publiques engagées, tous réunies autour des enjeux contemporains de la responsabilité sociétale dans le monde des affaires. Lors du premier jour du Forum, M. Ramdane Djedzairi, Directeur des Affaires Corporatives chez Ooredoo, a participé à un panel consacré à la RSE. Dans

son intervention, il a présenté les initiatives pionnières mises en place par Ooredoo pour renforcer son engagement envers la société, en matière de développement durable, d'innovation sociale tout en citant des projets concrets ayant un impact direct sur la vie des citoyens. M. Djedzairi a souligné l'importance de la collaboration entre les entreprises et les associations pour atteindre les objectifs de développement durable, tout en créant un impact positif tangible pour les communautés.

Vice-président du Conseil des ministres et ministre des AE italien

Les relations entre l'Algérie et l'Italie sont «très fortes»



Le vice-président du Conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale de la République italienne, M. Antonio Tajani, a affirmé, lundi à Alger, que les relations entre l'Algérie et son pays "sont très fortes", mettant en avant la volonté des deux pays de les renforcer davantage. "Je suis très heureux d'être ici à Alger, pour la première fois, et je remercie le Président, Abdelmadjid Tebboune, pour son accueil très chaleureux et amical", a déclaré M. Antonio Tajani à l'issue de l'audience que lui a accordée la président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Il a relevé que les relations entre les deux pays sont "très fortes" et les deux parties sont disposés à "aller de l'avant" pour renforcer ces relations qui vont, a-t-il dit, "de la coopération politique à la coopération économique et englobent aussi le domaine de la culture". "Nous voulons soutenir l'enseignement de la langue italienne en Algérie et nous voulons plus d'étudiants algériens dans les universités italiennes", a-t-il souligné. Tajani a indiqué avoir également évoqué avec le président de la République "la stabilité dans la région de la Méditerranée et la lutte contre la traite humaine", assurant que les deux pays "veulent travailler ensemble et à ce titre, il a été décidé d'avoir une coordination durable entre les Secrétaires généraux des ministères des Affaires étrangères de l'Algérie et de l'Italie, ainsi qu'avec la Tunisie".

Sécurité du traitement des données personnelles

Nécessité de prendre les mesures garantissant la confidentialité

L'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP) a invité, lundi, l'ensemble des acteurs opérant dans le domaine du commerce électronique à prendre les mesures organisationnelles et techniques nécessaires pour garantir la confidentialité et la sécurité du traitement des données personnelles et protéger ainsi la vie privée des individus. "Pour un accès sécurisé garantissant la protection des données personnelles des consommateurs et clients et assurant un climat de confiance dans les opérations de commerce électronique, l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel invite l'ensemble des acteurs opérant dans le domaine du commerce électronique à prendre les mesures organisationnelles et techniques nécessaires pour garantir la confidentialité et la sécurité du traitement des données personnelles et les protéger contre les risques de détérioration, de perte, de divulgation ou d'accès non autorisé lors des transactions de commerce électronique, en vue de protéger la vie privée des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel", précise la même source. "Etant responsables du traitement des données aux termes des dispositions de la loi 18-07, les commerçants et acteurs opérant dans le domaine du e-commerce via des sites, pages ou applications électroniques sont tenus de déclarer tout traitement de données via le portail numérique de l'Autorité à l'adresse https://portail.anpdp.dz", ajoute la même source. Les responsables du traitement dans le e-commerce doivent se mettre en conformité avec les dispositions de la loi 18-07, insiste l'ANPDP, précisant qu'ils peuvent contacter ses services via le courriel disponible sur son site Web (www.anpdp.dz).

«L'accord de 1968, c'est le président»

Macron recadre Bayrou et Retailleau

Par B.Habib

Enfin le président français, Emmanuel Macron, rompt le silence et se positionne par rapport aux déclarations de ses deux principaux ministres des plus controversés actuellement au sein de son gouvernement. On le disait déjà, Retailleau et Bayrou qui ont fourré leur nez dans ce qui ne les regardait guère, risquent aujourd'hui gros en mettant désormais leur avenir politique sur une véritable poudrière, après les derniers propos «rectifiant le tir» du président français Macron. Le chef de l'Etat français, Emmanuel Macron, a tenu à sortir la torche pour corriger le «champ lumineux» des déclarations de ses deux ministres illuminés Bayrou et Retailleau et à se démarquer de son Premier ministre, François Bayrou, et de son ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, sur la dénonciation de l'accord franco-algérien de 1968, rappelant que ce dossier relève de sa compétence, a rapporté, Le Figaro, ce lundi. Ce refus public du président français des aplombs mal choisis et déplacés par ses Premier ministre et ministre de l'Intérieur qui ont dénigré et critiqué l'Accord sur l'immigration de 1968, signé par les deux Etats algériens et français, renseigne si besoin est sur la profondeur de la crise politique dans le gouvernement français. Incontestablement, Macron vient de remettre Bayrou et Retailleau à leur place. En effet, le chef de l'Etat dit s'opposer à une dénonciation de l'accord de 1968 avec l'Algérie, affichant son désaccord avec son Premier ministre et son ministre de l'Intérieur. "Cha-

cun est dans ses compétences. L'accord de 1968, c'est le président de la République", a en effet asséné Macron au Figaro, à bord de l'avion présidentiel, lors de son déplacement au Sommet de Londres sur l'Ukraine, dimanche. La semaine dernière, François Bayrou avait lancé un ultimatum sur ce texte qui donne aux Algériens des facilités de circulation en France. Macron s'est dit favorable à «renégocier» après la tension avec Alger. Pour le président français, ses deux ministres ont dépassé leurs prérogatives, l'un lançant à Alger un «ultimatum» sur la reprise par l'Algérie de ses immigrés clandestins et le second menaçant l'Algérie davantage de sanctions.

Et pourtant, cet accord sur l'immigration n'a jamais été un cadeau de la France à l'Algérie. "L'accord de 1968, c'est le président de la République", a rappelé Emmanuel Macron dans les pages du Figaro. Un véritable rappel à l'ordre. Dans des propos rapportés par Le Figaro, Emmanuel Macron recadre son Premier ministre et son ministre de l'Intérieur sur l'Algérie. Les deux hommes ont durci le ton ces dernières semaines concernant les relations entre Paris et Alger et notamment sur le sujet des immigrés illégaux, dans la foulée de l'attentat de Mulhouse. Alors que Bruno Retailleau réclame d'établir un "rapport de force" avec l'Algérie, François Bayrou a donné entre quatre et six semaines à Alger pour se montrer plus coopératif dans la reprise de ses ressortissants clandestins. Le chef du gouvernement a également avancé que si l'accord de 1968 qui donne aux Algériens des facilités

de circulation en France, n'était "pas respecté" alors, il serait "dénoncé". Ce que refuse Emmanuel Macron. Auprès du Figaro, le chef de l'Etat met les choses au point: "L'accord de 1968, c'est le président de la République". Et Emmanuel Macron de poursuivre: "ce qu'on a acté avec le président Tebboune en 2022, c'est sa modernisation. Je suis totalement favorable, non pas à le dénoncer, mais à le renégocier". Le dirigeant français rappelle également que "la sécurité des Français est au-dessus de tout. Je veux protéger les Français et je pense que le gouvernement a la même priorité". Mais plutôt que l'affrontement, il souhaite "engager un dialogue exigeant et respectueux", rappelant que "c'est ensemble que l'on peut faire des choses intelligentes des deux côtés". Il a toutefois appelé à "engager un dialogue exigeant et respectueux". "C'est ensemble que l'on peut faire des choses intelligentes pour les deux côtés", a-t-il noté. Selon Le Figaro, Emmanuel Macron considère aussi que les chiffres des laissez-passer consulaires délivrés par Alger "ne sont pas si mauvais ces derniers temps" (3.000 selon Beauvau, en 2024), "surtout lorsqu'on les compare à ceux d'autres pays d'Afrique du Nord". Que contient cet accord que souhaite revoir François Bayrou ? Ce document historique signé entre les deux pays procure de facilité de circulation aux ressortissants algériens du moment qu'il ne les astreint aux visas. Il avait été révisé par trois fois en 1985, 1994 et 2001. Macron ne veut pas une dénonciation de cet accord, mais sa renégociation...

Accompagnement du processus de développement dans le pays

Le ministre de la Communication souligne le rôle des médias

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a souligné, lundi à Alger, l'importance des médias dans l'accompagnement du processus de développement dans toutes ses dimensions, appelant les journalistes algériens à contribuer à la promotion de l'investissement dans le pays. Président le lancement d'une session de formation sur le nouveau cadre juridique et réglementaire de l'investissement, organisée par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) en coordination avec le ministère de la Communication, au profit des journalistes des rédactions économiques, M. Meziane a expliqué que "la matière première des médias, notamment dans leurs relations avec les questions de développement consiste en une information précise et détaillée sur les projets de développement". Il a appelé la presse à s'ériger en "force de persuasion pour faire connaître les opportunités d'investissement et les procédures y afférentes, et à être au service du développement durable, toutes formes confondues". Le ministre a, dans ce contexte, mis en avant l'importance de la formation journalistique spécialisée, notant que la session de formation organisée par l'AAPI, permettrait de doter les journalistes de connaissances suffisantes pour comprendre l'écosystème de l'investissement en Algérie, y compris les procédures réglementaires, les cadres juridiques et les facilitations accordées dans ce cadre. De telles formations sont à même de consacrer le rôle des médias dans l'accompagnement du processus de développement dans le pays, "en recourant aux instruments de connaissance, et de sensibilisation tout en faisant preuve de responsabilité quant à la diffusion et au traitement de l'information avec professionnalisme, objectivité et précision", soutient le ministre. A cette occasion, il a relevé la "pleine disponibilité" de son département ministériel à assurer l'accompagnement médiatique nécessaire afin de "mettre en avant toutes les mesures et efforts déployés par l'Etat ainsi que le travail considérable accompli par l'AAPI, et de les faire connaître aux investisseurs potentiels, le secteur de la communication étant un partenaire essentiel du développement socio-économique". De son côté, le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, a souligné que "le lancement de cette session de formation au profit des journalistes des départements économiques découle de notre conviction profonde que les médias représentent un partenaire stratégique incontournable dans la promotion du climat des affaires et de l'investissement", mettant en avant "l'impact efficient de la presse sur le changement de la réalité et la dynamisation des transformations économiques".

Distribution et comportement des citoyens

Voilà pourquoi les prix sont impactés pendant le Ramadhan

Toute l'organisation commerciale assurée pour le Ramadhan attire satisfaction au ministère du Commerce qui a anticipé, selon le directeur des études et de la prospection, les préparatifs et assurer le suivi des actions entreprises à l'objet de réguler l'approvisionnement du marché national et stabiliser les prix.

L'intervenant à l'émission «L'Invité du jour», Abdallah Benhalla, n'exclut pas que le problème d'aujourd'hui demeure «la distribution» et surtout «le comportement des citoyens» qui achètent leurs provisions de chez l'informel et ainsi l'encourager. Ainsi, explique-t-il, «les dispositions prises comme les marchés de proximité spéciaux mis en place, les importations d'appoint et les ventes promotionnelles assurées occasionnellement ne suffisent pas». Le Ramadhan, dit-il, est connu pour «le changement du comportement des citoyens d'où la problématique de certaines perturbations dans la disponibilité des matières d'approvisionnement». De ce fait, indique M. Benhalla, le ministère du Commerce intérieur a pris «très tôt» plusieurs dispositions pour préparer ce rendez-vous social spécial, évoquant les décisions prises, en collaboration avec les intervenants de la chaîne de

production, d'importation et de distribution pour un approvisionnement régulier et sans perturbations des denrées alimentaires durant tout le mois sacré. «Producteurs, importateurs et agriculteurs sont tous mobilisés, à l'instar de l'expérience de l'année passée, pour assurer une disponibilité de tous les produits de consommation avec des prix stables», rappelle M. Benhalla, saluant au passage l'apport de l'Union générale des commerçants algériens, des associations de protection du consommateur et du CREA.

Pour cette année, depuis janvier plusieurs réunions ont eu lieu avec les producteurs de l'huile, du sucre pour augmenter la capacité de production. Dans cette optique, il y a eu des inspections par les cadres du ministère qui se sont déplacés sur le terrain pour voir de près les capacités théorique et pratique de production. Il y a aussi des importateurs de viandes, du café pour connaître les engagements de ces produits. Des réunions avec les gérants des minoteries et des marchés de gros et enfin avec les associations de protection des consommateurs. De l'Union générale des commerçants algériens et le CREA qui a aidé dans la démarche de baisse des prix sur éventail de 100 produits. S'inspirant

BEM et BAC Le calendrier des examens pour l'année scolaire 2024/2025 dévoilé

Le ministère de l'Education nationale a dévoilé, mardi, dans un communiqué, le calendrier des examens du Baccalauréat et du Brevet d'enseignement moyen (BEM) pour l'année scolaire 2024/2025, fixés du 1er au 3 juin 2025, pour le BEM et du 15 au 19 juin pour les épreuves du Bac. "Le ministère de l'Education nationale informe l'ensemble des candidats au Brevet d'enseignement moyen et au Baccalauréat pour l'année scolaire 2024/2025, que les dates des épreuves se dérouleront selon le calendrier suivant:

- Les épreuves du BEM: du dimanche 1er au mardi 03 juin 2025.
 - Les épreuves du Baccalauréat: du dimanche 15 au jeudi 19 juin 2025", a indiqué le communiqué.
- Le ministère a exprimé, à cette occasion ses vœux de "succès et de réussite à tous les candidats".

Pôle & Mic

Par B.Nadir

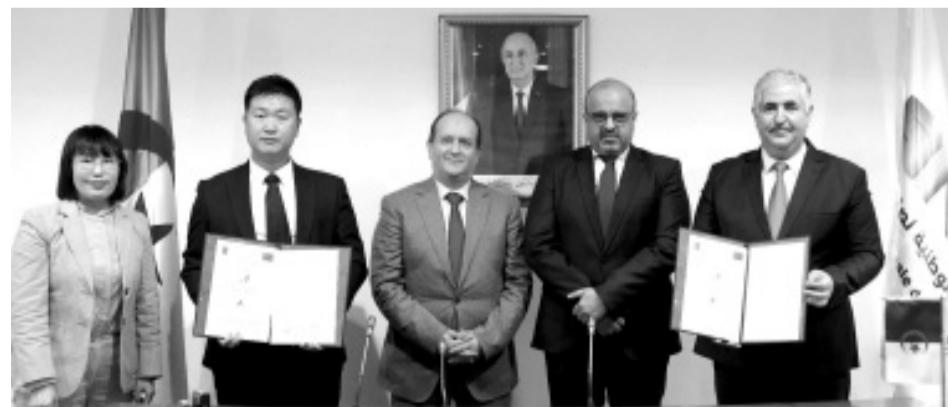
OPEP+, l'Algérie bénéficiaire !

Les prix du pétrole ont chuté mardi, le Brent atteignant 71,08 dollars et le WTI 68,01 dollars. Cette baisse s'explique par plusieurs facteurs : la suspension de l'aide militaire américaine à l'Ukraine, perçue comme un possible allègement des sanctions contre la Russie, ce qui pourrait augmenter l'offre de pétrole. De plus, l'OPEP+ a décidé d'augmenter sa production de 138.000 barils/jour, accentuant la pression sur les prix. Enfin, les nouveaux droits de douane américains sur le Canada, le Mexique et la Chine alimentent les craintes d'un ralentissement économique, pesant sur la demande de pétrole. L'OPEP a confirmé, ce lundi, le maintien de son plan de retour progressif et flexible des ajustements volontaires de 2,2 millions de barils par jour dès le 1er avril. Toutefois, l'Organisation a précisé que cette augmentation pourrait être suspendue ou une réduction de la production envisagée, en fonction des conditions du marché. Elle a également annoncé son intention de compenser la production excédentaire accumulée depuis janvier 2024. Cette déclaration intervient alors que le marché pétrolier reste volatil, influencé par les décisions géopolitiques et économiques mondiales. En effet, huit pays de l'alliance OPEP+, dont l'Algérie, ont décidé lundi d'un retour progressif des réductions volontaires de production pétrolière à partir du 1er avril. Cette décision, prise lors d'une réunion ministérielle en visioconférence, concerne également l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, l'Irak, le Kazakhstan, le Koweït, Oman et la Russie. Le ministre algérien de l'Énergie, Mohamed Arkab, a souligné que cette initiative vise à garantir la stabilité du marché pétrolier international, illustrant l'engagement des membres du cartel à adopter une approche équilibrée face aux fluctuations du marché. «Cette décision s'inscrit dans le cadre des efforts continus de l'OPEP+ pour assurer un équilibre durable du marché et préserver les intérêts des producteurs et des consommateurs», a souligné Arkab, cité dans le communiqué. Cette décision fait suite à un examen approfondi de la situation actuelle du marché pétrolier et de ses perspectives d'évolution dans les mois à venir, selon le communiqué du ministère. Cette décision de l'OPEP+ s'inscrit dans un contexte de demande pétrolière en baisse, alors que plusieurs grandes économies subissent un ralentissement de la croissance, une inflation élevée et une diminution de la confiance des consommateurs. Face à ces défis, les producteurs adaptent leur stratégie afin de préserver la stabilité du marché.

Fabrication de pièces de rechange automobiles en Algérie

Lancement d'un projet de partenariat algéro-chinois

Un projet de partenariat entre l'Entreprise nationale de tubes et transformation de produits plats "Anabib" et la société chinoise "Auto Lumiar" a été signé, lundi à Alger, pour la création d'une joint venture pour la fabrication de pièces de rechange automobiles en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère de l'Industrie. Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb a présidé la cérémonie de signature entre "Anabib", filiale de la Société nationale de sidérurgie (SNS), et la société chinoise spécialisée dans la fabrication de pièces automobiles, concernant la création d'une joint venture qui produira des pièces détachées automobiles au niveau de l'unité "PTS" de Reghaia (Alger), en particulier des phares de voitures et des pare-chocs dans la première phase de production, pour fabriquer par la suite d'autres accessoires et pièces, ce qui contribuera au "renforcement



de la capacité de l'Algérie à répondre aux besoins du marché local", précise le communiqué. A cette occasion, le ministre de l'Industrie a salué cette démarche, soulignant qu'elle "réflète la politique du gouvernement pour le soutien aux partenariats stratégiques qui contribuent au transfert de technologies et au développement du

produit industriel national". Cette initiative "jouera un rôle clé dans la réduction de la dépendance aux importations, en fournissant des pièces détachées de haute qualité à des prix compétitifs, ce qui contribuera au développement du secteur de la construction automobile en Algérie", a-t-il ajouté.

Avec sept autres pays de l'Opep+

L'Algérie annonce un retour progressif de la réduction volontaire

L'Algérie et sept autres pays de l'alliance "Opep+" ont décidé, lundi, de procéder à un retour progressif, à partir du 1er avril prochain, de leurs réductions volontaires de production pétrolière, selon un communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables. Cette décision a été prise lors d'une réunion ministérielle tenue par vidéoconférence, réunissant les huit pays membres de l'Opep+ (Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés non membres), qui appliquent des réductions volontaires de leur production pétrolière, à savoir: l'Algérie, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, l'Irak, le Kazakhstan, le Koweït, Oman et la Russie. A l'issue de sa participation à la réunion, le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mi-

nes et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a souligné que "cette décision reflète l'engagement des huit pays de l'Opep+ à adopter une approche responsable afin d'assurer la stabilité du marché pétrolier international". "Cette décision s'inscrit dans le cadre des efforts continus de l'Opep+ pour assurer un équilibre durable du marché et préserver les intérêts des producteurs et des consommateurs", a souligné M. Arkab cité dans le communiqué. Cette décision fait suite à un examen approfondi de la situation actuelle du marché pétrolier et de ses perspectives d'évolution dans les mois à venir, selon le communiqué du ministère. De son côté, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a publié un communiqué sur son site web, affirmant que les huit pays, "compte tenu des

Table ronde sur l'entrepreneuriat

L'Algérie et l'Italie réaffirment leur engagement à renforcer le partenariat économique

L'Algérie et l'Italie ont réaffirmé, lors de la table ronde sur l'entrepreneuriat organisée, lundi à Alger, leur engagement à renforcer le partenariat économique, à travers l'exploitation des opportunités d'investissement disponibles dans divers secteurs. Cette table ronde a été présidée par le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab et le vice-président du Conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République italienne, M. Antonio Tajani. La rencontre s'est déroulée en présence du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, du ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, du Secrétaire d'Etat auprès du ministère de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassaâ, ainsi que de l'ambassadeur d'Algérie à Rome, Mohamed Khelifi et de l'ambassadeur d'Italie à Alger, Alberto Cutillo. Etaient également présents, le PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, le PDG du

groupe Sonelgaz, Mourad Adjali, le Directeur général de l'Agence algérienne de Promotion de l'Investissement (AAPI), Omar Rekkache, et le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, en sus de représentants d'entreprises algériennes et italiennes. Intervenant à cette occasion, M. Arkab a mis en exergue la volonté commune des deux pays d'établir des relations économiques et commerciales "exemplaires", à travers l'exploitation des opportunités d'investissement disponibles, notamment au vu des atouts dont dispose l'Algérie, à savoir ses ressources naturelles variées, sa position géographique stratégique et ses infrastructures, faisant d'elle une "destination d'investissement attractive par excellence". Le ministre d'Etat a souligné que l'Algérie est devenue "un vaste chantier" pour des projets stratégiques dans des secteurs clés tels que l'agriculture, le tourisme, les mines, les énergies renouvelables, les communications, l'industrie et les services, mettant en avant la volonté du

pays d'attirer les investissements dans plusieurs domaines, notamment les nouvelles technologies de l'information, l'industrie automobile, les industries agroalimentaires, et d'autres. Après avoir rappelé les indicateurs économiques qui font de l'Algérie un "pays stratégique pour drainer les investisseurs", M. Arkab a mis en avant les opportunités disponibles en matière d'exploration et de production des hydrocarbures, dans le but de renouveler constamment les réserves du pays, "d'accroître sa capacité à répondre à la demande croissante en gaz et de préserver sa position en tant que fournisseur historique d'une énergie sûre et fiable". Le ministre d'Etat a également souligné l'importance du projet d'interconnexion électrique entre l'Algérie et l'Europe, "que nous oeuvrons à développer avec l'Italie", ainsi que les programmes d'investissement lancés par l'Etat dans le domaine des énergies renouvelables et le développement du secteur minier. "L'Algérie considère le développement du partenariat comme un mécanisme stratégique pour assurer le succès attendu de nos programmes de développement, afin que nous puissions développer et réaliser des projets incluant la maîtrise des technologies de production, le transfert de savoir-faire et d'expertise, la formation, la recherche, le développement et l'intégration nationale, à travers la création de richesse et d'emplois", a-t-il dit. Dans ce contexte, le ministre d'Etat a souligné que, bien que l'Italie soit l'un des principaux partenaires de l'Algérie, "les portes restent ouvertes au partenariat devant les hommes d'affaires italiens dans tous les secteurs". Pour sa part, M. Rekkache a évoqué, dans son intervention, l'amélioration significative du climat d'affaires en Algérie ces dernières années, ce qui a permis d'attirer des investissements italiens dans divers domaines, précisant que l'AAPI compte signer un accord avec son homologue italienne afin de renforcer les investissements entre les deux pays.

Ramadhan et Tharawihs à la Grande Mosquée d'Alger La 3ème Mosquée du monde brille de mille feux

Par Nadira FOUDAD

Les Algérois se bousculent au portillon en ce début du mois sacré du Ramadhan qui a débuté le samedi 01 Mars pour l'accomplissement des prières et aussi de la prière des Tharawihs à la Grande Mosquée d'Alger. Ce rituel est une aubaine pour des milliers de fidèles qui préfèrent passer leurs journées dans ce lieu de culte et pour accomplir cette prière des Tharawihs, au niveau de cette mosquée que chez eux, après le ftour. Alger la capitale est en prise à un vrai casse-tête créé par les files d'attente interminables et des embouteillages denses menant directement vers ce sacré lieu de culte et cet édifice après la rupture du jeûne. En effet, l'arrivée en renfort et en force des Algériens et des Algérois pour accomplir la prière du Tharawih illustre parfaitement cette curiosité et cet attachement inexplicable des uns et

des autres. Les automobilistes attendent de leurs côtés la fluidité de la circulation depuis des rues et des ruelles limitrophes, depuis l'autoroute d'Alger, pour pouvoir accéder à l'enceinte de la mosquée, sous l'oeil vigilant des services de police. Les autres fidèles utilisent les bus de l'ETUSA, mis à leurs dispositions grâce à un programme spécial Ramadhan, par cette entreprise de transport nationale, depuis les grands centres de rassemblement à Alger situés, entre autres, à la Place du 1er Mai, Place des Martyrs, Bachdjara, Nouvelle ville Sidi Abdellah, Eucalyptus, Baraki, etc... Alger la capitale s'allume de mille feux après la rupture du jeûne en cette soirée ramadhanique face à ce décor splendide qui marque et illustre parfaitement la grandeur de ce lieu qui n'est autre que la Grande Mosquée d'Alger, située au cœur de la capitale, ralliant l'Autoroute Est-Ouest et qui permet à tous les Algériens de venir accomplir

la prière en ce mois sacré. Pour les fidèles, les estimations ne sont pas encore prêtes selon les responsables mais il s'agit uniquement du début du mois sacré du Ramadhan. Cela suppose que rien n'est officiel mais on spécule sur un nombre de presque un million de fidèles et curieux qui y transiteront quotidiennement pour admirer la splendeur de ce monument architectural et surtout son rôle de culte comme un espace de paix et de rassemblement pour tous les citoyens algériens qui continuent d'affluer pour l'admirer et d'autres pour accomplir leurs prières du Maghreb et celle de la rupture du jeûne, inaugurée l'année dernière par le président Tebboune qui a surtout misé sur son rôle pour la promotion de la tolérance et du dialogue interreligieux. Djamaa El Djazaïr est considérée comme la plus grande mosquée d'Afrique. Elle la 3ème mosquée du Monde après les Mosquées de Médine et de la Mecque.

Transport des pèlerins vers les Lieux saints

Sayoud insiste sur une prise en charge optimale au niveau des aéroports

Le ministre des Transports, M. Saïd Sayoud, a donné, lundi, des instructions pour une prise en charge optimale du transport des pèlerins vers les Lieux saints, notamment à travers la création d'une commission chargée du suivi de l'organisation de la saison du hadj au niveau de tous les aéroports concernés, indique un communiqué du ministère.

Lors d'une réunion de coordination qu'il a présidée au siège du ministère, consacrée au suivi et à l'évaluation du niveau de préparation pour le transport des pèlerins vers les Lieux saints dans les meilleures conditions, M. Sayoud a ordonné de "créer une commission chargée du suivi de l'organisation de cette saison au niveau des aéroports concernés, avec

la participation de tous les intervenants en vue de suivre les préparatifs et d'examiner toutes les modifications proposées pour garantir l'efficacité et le succès du processus de la saison du hadj 2025". Cette réunion s'est tenue "en présence de cadres du ministère, de responsables d'entreprises du secteur du transport aérien, ainsi que de représentants des ministères concernés par l'opération, et des représentants du Croissant-Rouge algérien (CRA) et des Scouts musulmans algériens (SMA)", selon la même source. Cette rencontre de coordination a été l'occasion de s'enquérir de l'état d'avancement de la mise en œuvre des mesures décidées pour accueillir les hadjis et assurer leurs déplacements à travers les 12 aéroports de

décollage prévus à cet effet, dans les meilleures conditions, précise le communiqué. Après avoir écouté les intervenants et après présentation des différentes mesures programmées en prévision de ce rendez-vous, M. Sayoud a mis en avant "la nécessité d'assurer tous les moyens matériels et humains, en vue d'une prise en charge optimale des pèlerins". Il a appelé à la nécessité de coordonner avec tous les intervenants, en vue de donner davantage de souplesse et de faciliter les mesures, à l'effet d'accélérer et de finaliser l'élaboration du programme des vols, tout en œuvrant à respecter les horaires. A cette occasion, M. Sayoud a salué "le rôle efficace des SMA et du CRA dans l'assistance des hadjis avec dévouement".

Pensions et allocations de retraite

Les bénéficiaires nés en mars appellés à renouveler leurs documents

La Caisse nationale des retraites (CNR) a invité les bénéficiaires de pensions et d'allocations nés au mois de mars à renouveler leurs documents durant ce mois et à utiliser l'application mobile "Retraite Dz" pour effectuer l'opération à distance, indique dimanche un communiqué de la CNR. La CNR a invité ainsi les bénéficiaires de pensions et d'allocations de retraite, nés en mars, à "renouveler leurs documents justificatifs durant le mois de mars 2025, les appelant, en outre, à effectuer cette démarche via l'application mobile +Retraite Dz+ qui permet un renouvellement simple et rapide, sans avoir à se déplacer aux agences locales", précise le communiqué. Concernant la retraite directe, "la reconnaissance faciale +R-Face+ sera utilisée pour confirmer que le bénéficiaire est bien en vie. Quant aux bénéficiaires de la

pension de réversion, ils doivent s'identifier via la même technique avant de scanner directement les documents requis via l'appareil photo de leur téléphone. "Une notification de confirmation sera envoyée via l'application +Retraite Dz+ une fois l'opération réussie", ajoute -t-on de même source. Dans le cadre de "l'amélioration des services administratifs et de la simplification des démarches au profit des retraités", la CNR adopte "une stratégie structurée pour le renouvellement périodique des documents justificatifs, en se basant sur le mois de naissance comme date fixée pour chaque retraité afin d'effectuer cette opération une fois par an", ajoute le communiqué. Concernant les documents à renouveler chaque année, il s'agit, pour la retraite directe, d'une fiche familiale de l'état civil avec mentions marginales, ou d'un certificat de

vie pour les retraités célibataires. Pour les bénéficiaires d'une retraite de réversion, les documents à renouveler sont, selon le cas échéant, les suivants: -Pour la veuve: un certificat de non-remariage, une fiche familiale de l'état civil avec mentions marginales, -Pour la fille orpheline majeure: un certificat de non-remariage et une attestation de non-activité professionnelle rémunérée, -Pour les orphelins majeurs: un certificat de scolarité pour les moins de 21 ans, et une copie du contrat d'apprentissage pour les moins de 25 ans, -Pour les ascendants: une fiche familiale de l'état civil avec la mention marginale (en vie), -Pour les enfants présentant une inaptitude au travail: une attestation de non-activité professionnelle rémunérée, une fiche familiale de l'état civil avec mentions marginales", selon la même source.

Accidents de la route

08 morts et 208 blessés en 24h

Huit personnes sont décédées et 208 autres ont été blessées dans des accidents de la route enregistrés en 24 heures à travers le pays, selon un bilan rendu public, lundi, par la Protection civile. Les bilans les plus lourds ont été enregistrés dans les wilayas de Beni Abbès et El-Meniaâ, avec deux décès chacune, précise le communiqué. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus, durant la même période, pour l'extinction de 02 incendies urbains dans les wilayas de Constantine et Mostaganem, ajoute la même source.

Tiaret

Plus de 12.000 capsules de Prégabaline saisies

Un membre d'un réseau spécialisé dans le commerce illicite des stupéfiants a été arrêté, la veille du Ramadhan, par les éléments de la police judiciaire, relevant de la Sûreté de wilaya de Tiaret et une quantité de 12.045 comprimés psychotropes de marque Prégabaline a été saisie. En effet, cette affaire a été menée après des informations parvenues aux policiers, indiquant que le mis en cause utilisait son domicile pour stocker et vendre ces produits prohibés. Ainsi et après avoir avisé le procureur de la République près le tribunal de Tiaret et accompli toutes les formalités judiciaires, Le trafiquant de drogue a été présenté devant la procureur de la République qui l'a placé en prévention provisoire, en attendant sa comparution prochaine devant le tribunal compétent.

L.Bouhala

Développement du haut débit domestique

Algérie Télécom remporte à Barcelone le Prix des meilleures pratiques

L'entreprise Algérie Télécom a été honorée, lundi, en marge du Mobile World Congress à Barcelone (Espagne), en recevant le Prix IDATE des meilleures pratiques en développement du haut débit domestique. Cette distinction témoigne de l'engagement de l'entreprise envers un avenir numérique durable, alliant innovation et respect de l'environnement. Le prix a été remis par IDATE au PDG d'Algérie Télécom, Adel Bentoumi, en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, lors du Forum Green All-Optical Network 2025. Dans une déclaration à la presse, M. Bentoumi a exprimé "sa profonde gratitude et son immense honneur de recevoir ce prix au nom d'Algérie Télécom". Il a souligné que "cette récompense témoigne de l'engagement d'Algérie Télécom envers un avenir numérique durable, alliant innovation et respect de l'environnement, et reflète notre vision d'un avenir numérique où chaque Algérien a accès à un haut débit de qualité, considéré comme un droit fondamental et un levier essentiel pour le développement économique et social de notre nation". Bentoumi a mis en avant "les efforts continus d'Algérie Télécom pour connecter chaque foyer, chaque entreprise et chaque citoyen aux opportunités infinies offertes par le monde numérique". Tout en exprimant sa fierté pour les avancées réalisées, le PDG a souligné la détermination d'Algérie Télécom "à poursuivre ses investissements, à renforcer son réseau et à explorer de nouvelles technologies, telles que les réseaux optiques verts, pour construire un avenir numérique plus inclusif et durable". Il a réitéré l'engagement d'Algérie Télécom à élargir ses services et à garantir que tous les Algériens puissent participer pleinement à l'économie numérique. "Nous sommes immensément fiers de nos réalisations, mais nous savons qu'il reste encore beaucoup à faire", a-t-il dit.

Transport renforcé au niveau de l'usine de dessalement

Les habitants de Cap blanc respirent enfin



Par B. Habib

Le transport public des ouvriers de l'usine de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc, à Ain Kerma, inaugurée jeudi 20 février 2025 par le président de la République Abdelmajid Tebboune, pour renforcer la sécurité hydrique de l'Algérie, a été soutenu suite aux instructions données à la Direction de Transport de la wilaya d'Oran qui a mis les moyens nécessaires dont plusieurs bus à la disposition des employés de la station de dessalement en ques-

tion. Un plan de transport spécial a été mis en œuvre pour les travailleurs de cette unité, consistant en la dotation de plusieurs bus affrétés à la ligne Ain Kerma-usine de dessalement, pour améliorer les conditions de travail des employés. De même que le problème lié à la carence en nombre suffisant de bus de transport des citoyens de Cap Blanc à Ain Kerma qui surgit au grand jour, au lendemain de la mobilisation des bus pour les travailleurs en service, lors des différentes phases des travaux de réalisation de l'usine et le début des es-

sais suivis de la mise en service, a été enfin réglé après la décision prise par la Direction de Transport d'injecter des bus supplémentaires afin de satisfaire la clientèle, d'autant plus que le transport de masse est très indispensable, voire incontournable, dans la vie quotidienne des habitants notamment durant le mois de Ramadhan, ce qui exige une réponse immédiate aux préoccupations des riverains, en matière de déplacement et de mobilité soit pour le travail, soit pour les approvisionnements journaliers nécessaires du mois sacré.

Une équipe de l'EHU d'Oran se rend à Labiodh Sidi Cheikh

15 opérations chirurgicales en maxillo-faciale réalisées

Une équipe médicale du service de chirurgie maxillo-faciale de l'EHU d'Oran s'est rendue, la semaine dernière à l'hôpital public d'El-Abiodh Sidi Cheikh, dans le cadre d'un jumelage visant à renforcer la coopération entre les établissements de santé, a-t-on précisé de même source.

Cette équipe a réalisé des interventions chirurgicales complexes pour traiter des blessures et fractures au niveau du visage et de la mâchoire, ainsi que des malformations congénitales, dont une opération complexe pour un enfant de 10 ans, qui a nécessité une greffe osseuse autologue du maxillaire, a-t-on fait savoir. Cette équipe médicale, sous la supervision du Professeur Hireche Ka-

rim, chef du service de chirurgie maxillo-faciale de l'EHU d'Oran, a effectué, en plus des interventions chirurgicales, 45 consultations spécialisées et mis en place des plans de traitement adaptés pour améliorer la prise en charge des patients, a-t-on ajouté. Le même communiqué indique que l'équipe médicale a également organisé une session de formation destinée aux médecins et chirurgiens dentistes de l'hôpital, afin de renforcer la dimension pédagogique, où les dernières techniques de diagnostic et de traitement des pathologies du maxillaire et du visage ont été présentées.

Chambre d'agriculture d'Oran

Formation de près de 150 agriculteurs et porteurs de projets dans les techniques modernes

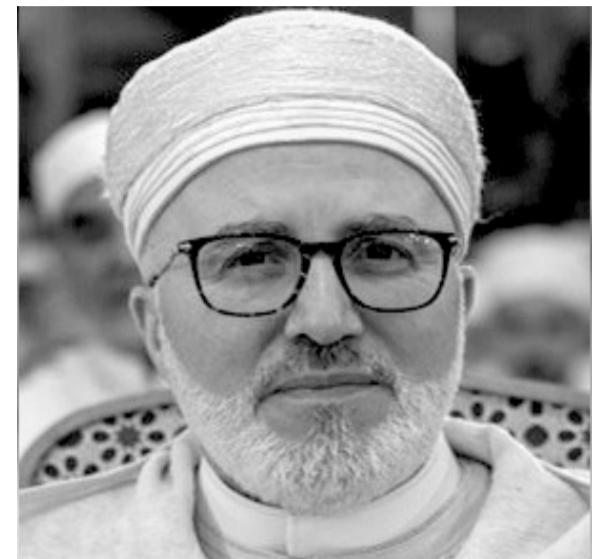
Pas moins de 149 agriculteurs et porteurs de projets de la wilaya d'Oran ont bénéficié, récemment, d'une formation dans six spécialités agricoles, selon des techniques modernes, a indiqué, lundi, la Chambre d'agriculture de la wilaya. La même source a précisé que 31 personnes ont été formées à l'apiculture, 43 à l'élevage de bovins, 35 à l'arboriculture fruitière, 32 à l'élevage de volailles et 8 à la myciculture (culture des champignons). Il s'agit d'agriculteurs, de leurs parents et de personnes intéressées par les mé-

tiers agricoles, ainsi que de porteurs de projets dans le cadre des dispositifs de soutien mis en place par l'Etat, selon la même source. Par ailleurs, 17 femmes ont également bénéficié de cette formation, qui a duré un mois, organisée au siège de la Chambre d'agriculture sis dans la commune de Misserghine, et animée par des enseignants spécialisés dans le domaine, a-t-on précisé. La plupart des participants à cette formation, organisée par la Chambre d'agriculture et qui a été sanctionnée par un certificat de qualification,

étaient des jeunes motivés par le désir de créer des micro-entreprises dans les spécialités agricoles mentionnées ou d'améliorer leurs performances dans le domaine agricole. La même Chambre prévoit d'autres formations et propose, lors du prochain cycle, neuf (9) spécialités agricoles, dont cinq nouvelles dans les domaines des «équipements agricoles», des «fromages traditionnels», des «plantes médicinales», de «l'extraction des huiles essentielles» et des «légumes», selon la Chambre d'agriculture.

17ème Dourouss Mohammadia à la Zaouïa Belkaïdia d'Oran

«Le soufisme, essence de la religion et étape d'El Ihssan»



La Zaouïa Belkaïdia Hebria d'Oran a retenu le thème "Le soufisme, essence de la religion et étape d'El Ihssan" pour être le sujet de la 17e édition du colloque des Dourouss Mohammadia, qui débutera à la mi-Ramadhan, a-t-on appris, lundi, auprès de cette zaouïa. Le responsable de l'enseignement religieux, M. Ahmed Maazouz, a souligné à l'APS que ce thème a été choisi pour cette édition des Dourouss Mohammadia, qui durera neuf jours, dans la même méthodologie adoptée par la Zaouïa Belkaïdia Hebria lors de la création de cet événement religieux et scientifique annuel. Il est organisé, chaque année durant le mois sacré du Ramadhan, dans le cadre des efforts de la zaouïa pour servir l'Islam et diffuser ses enseignements dans un esprit de modération et de tolérance, invitant chaque année un groupe de chercheurs et de scientifiques de différents pays musulmans à y participer. La 16e édition des Dourouss Mohammadia, qui a eu lieu lors de Ramadhan passé, avait abordé le thème "La doctrine ach'ari, référence de la nation islamique", avec la participation d'ulémas d'Algérie, de Turquie, de Syrie, d'Egypte, de Jordanie, du Liban, du Nigéria et de Mauritanie, qui ont présenté 27 conférences en neuf jours, en présence des étudiants de la zaouïa, de chercheurs et de passionnés des études islamiques.

CHU d'Oran «Docteur Benzerdjeb»

Des ateliers thérapeutiques de cuisine

Le service de médecine physique et de réadaptation du CHU Docteur Benzerdjeb d'Oran a innové en lançant récemment des ateliers thérapeutiques de cuisine destinés à des patients en situation de handicap. Une initiative originale qui marie rééducation et créativité, comme l'a confirmé le Pr Layadi Khaled, chef de ce service. Ces ateliers s'inscrivent dans le cadre de l'ergothérapie, une approche thérapeutique visant à améliorer les capacités motrices et cognitives des patients grâce à des activités ciblées. Depuis quelques mois, une dizaine de participants apprennent ainsi à préparer des plats, pâtisseries et chocolats, encadrés par une équipe pluridisciplinaire: médecins spécialistes en réadaptation, kinésithérapeutes, ergothérapeutes bénévoles et membres d'une association locale. «Ces exercices stimulent la concentration, la coordination des mouvements et renforcent l'autonomie», souligne le Pr Layadi Khaled. Organisés une fois par semaine, ces ateliers ne se limitent pas à la cuisine : le service prévoit d'élargir son offre avec des activités comme la poterie ou les boules magiques. L'objectif? Allier réadaptation physique et acquisition de compétences utiles, voire ouvrir la voie à une future activité professionnelle pour certains patients. «L'idée est de rendre la rééducation concrète et valorisante», ajoute le professeur. Une démarche qui transforme les gestes du quotidien en leviers de progrès, tout en créant du lien social.

Police de Sidi Bel-Abbès

La lutte contre la cybercriminalité s'intensifie

La brigade de lutte contre la cybercriminalité de la police judiciaire de Sidi Bel-Abbès a annoncé avoir traité 16 affaires liées à la cybercriminalité au cours du seul mois de février, impliquant 22 personnes. Ces chiffres témoignent de l'intensification des efforts des forces de l'ordre pour contrer les délits en ligne, qui prennent des formes de plus en plus variées. Les affaires traitées par la police couvrent un large éventail de délits, allant de la diffusion de fausses informations sur les réseaux sociaux à l'usurpation d'identité, en passant par la diffamation et l'escroquerie en ligne. Ces actes malveillants peuvent avoir de graves conséquences pour les victimes, tant sur le plan financier que moral. Parallèlement à son action répressive, la police de Sidi Bel-Abbès poursuit ses campagnes de sensibilisation et d'information sur les dangers de l'Internet et des réseaux sociaux. Elle appelle les citoyens à faire preuve de prudence et de vigilance lors de leurs interactions en ligne, en particulier lorsqu'il s'agit de partager des informations personnelles ou de réaliser des transactions financières. La police de Sidi Bel-Abbès rappelle que la lutte contre la cybercriminalité est l'affaire de tous et que la vigilance de chacun est essentielle pour se protéger et protéger les autres. **Mohamed Nouar**

Port de Mostaganem

Acquisition de nouveaux équipements pour un fonctionnement en H24 et 7j/7



L'entreprise portuaire de Mostaganem a acquis, récemment, de nouveaux équipements en vue de passer au système de travail en continu, en H24 et 7 jours sur 7, a-t-on appris, lundi, auprès de la wilaya. Cette mesure s'inscrit dans le cadre des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à instaurer ce mode de fonctionnement dans les ports économiques du pays, dont le port commercial de Mostaganem, indique-t-on. Selon la même source, les services de la wilaya ont effectué, tôt ce lundi matin, une visite inopinée pour vérifier l'engagement du port à mettre en œuvre ce système de travail en continu. Lors de cette visite, la commission de wilaya a évalué la disponibilité du port à accueillir les opérateurs économiques dans des conditions optimales. Elle a également inspecté certains des nouveaux équipements dont l'entreprise a récemment bénéficié. A cet égard, le port de Mostaganem a été doté de nouveaux scanners qui contribueront à améliorer considérablement ses performances, à accroître son activité et son efficacité, en conformité avec les instructions des hautes autorités du pays, précise la même source. Ces dernières années, l'activité commerciale au port de Mostaganem s'est stabilisée autour d'un volume d'un million de tonnes par an, avec une augmentation notable des exportations hors-hydrocarbures, notamment des produits sidérurgiques (rond à béton et bobines), du clinker, ainsi que certains produits agroalimentaires et agricoles, tels que les légumes et les dattes, souligne-t-on.

Tissemstilt

Des infrastructures modernes pour un avenir prometteur

Par ABDENOUR M.

Tissemstilt poursuit sa transformation avec la mise en œuvre de plusieurs projets structurants. L'un des plus attendus est sans doute le doublement de la RN 127, qui renforcera la connectivité de la wilaya avec les principaux axes autoroutiers du pays. D'une longueur de 73 km, ce projet permettra de fluidifier la circulation et d'améliorer la sécurité routière. Il s'inscrit dans un plan de développement ambitieux qui vise à doter la région d'infrastructures modernes et adaptées aux besoins croissants des usagers. Le wali de Tissemstilt, M. Bouzaïd Fethi, suit de près l'avancement des travaux et a appelé les entreprises à accélérer le rythme pour respecter l'échéance prévue. Grâce à ces investissements, Tissemstilt se positionne comme un pôle stratégique, renforçant son intégration au réseau routier national et contribuant au développement durable de la région. Pour rappel, le secteur des travaux publics qui a bénéficié d'un programme complémentaire de développement de la wilaya de Tissemstilt, décidé et approuvé par le Président de la République, au profit de Tissemstilt, permettra d'amorcer une relance socioéconomique dans tous les domaines, mais surtout de déclencher définitivement la wilaya et qui comprend un portefeuille de 13 projets dans le secteur des travaux publics d'une enveloppe financière de 47,62 milliards DA, soit 48,83%



de l'enveloppe globale du programme de développement. Il s'agit de ce qui suit: Dédoublement et réaménagement de la route nationale (RN) 14 reliant la wilaya de Tissemstilt à Khemis Miliana, dans la wilaya d'Aïn Defla, sur une distance de 84 km, Réalisation du dédoublement de la RN

127 sur une distance de 73 km ainsi que la Réalisation du dédoublement de la RN 120 entre Layoune et la limite de la wilaya de Djelfa sur une distance de 22 km. La wilaya de Tissemstilt connaît une avancée significative dans le secteur des travaux publics.

Une lutte renforcée contre le trafic de drogue

La récente arrestation de deux individus, impliqués dans le trafic de psychotropes à Tissemstilt, met en lumière l'efficacité des forces de l'ordre dans la lutte contre ce fléau. La saisie de 783 comprimés d'ecstasy témoigne de l'ampleur du trafic qui menace la jeunesse et la stabilité sociale. La Brigade de Recherche et d'Intervention (BRI) a agi sur la base de renseignements précis, ce qui démontre l'importance du travail de veille et de coordination. L'arrestation des suspects a été rendue possible grâce à une surveillance active et une intervention rapide au niveau de l'entrée ouest de la ville. Face à la recrudescence du trafic de stupéfiants, les autorités redoublent d'efforts pour éradiquer ce phénomène. Les récentes opérations montrent que la lutte contre ce type de criminalité nécessite une approche proactive et une coopération étroite entre les services de sécurité et la population. **ABDENOUR M.**

L'héroïne Yamina Meghiche de Relizane

Un exemple de courage et de lutte contre le colonisateur oppresseur français

La chahida Yamina Meghiche de Relizane est un exemple vivant de courage et un symbole de la lutte héroïque contre le colonisateur oppresseur français pour la libération de la patrie. Surnommée "Dalila", cette héroïne a incarné le sacrifice pour la liberté et la souveraineté nationale. Son combat, mené les armes à la main, s'est étendu à plusieurs régions de la wilaya de Relizane, jusqu'à sa mort en martyre, le 26 février 1959. Elle avait 18 ans. Née le 21 décembre 1941 au douar Ouled Aïcha, dans la commune de Djidiouia (40 km à l'est de Relizane), Yamina Meghiche grandit dans une famille aisée. Son père, Hadj Abdelkader, était un combattant et un grand agriculteur de la région. Après le décès de sa mère, elle fut élevée, dès l'âge de cinq ans, par des proches à Relizane, chez la martyre Hadja Abed Atika. Elle a suivi sa scolarité primaire à l'école de "Sahat El-Masjid" et apprenait également le Coran dans la zaouïa de Cheikh Sidi Abdelkader Benadda El-Bouabdelli, au centre de la ville de Relizane. À l'âge de 14 ans, elle retourna à Djidiouia, où elle fut témoin des événements de la Révolution. Sa maison familiale servait de refuge pour les chefs de la région IV et les membres de l'Armée de Libération Nationale (ALN), grâce à son père, qui apportait soutien logistique, vivres et renseignements à des leaders comme le commandant Benadda Benaouda, dit "Si Zaghloul", et Kerzazi Abderrahmane, dit "Si Tarek", selon l'historien Mohamed Gheretil. Après la grève des étudiants du 19 mai 1956, Yamina rejoignit les rangs de l'ALN en 1957, à l'âge de 16 ans, aux côtés des combattantes Belhadj Abed Atika, Ouazani Zoulikha (surnommée "Nouara") et sa sœur Ouazani Yamina, dite "Hafsa". Elle fut affectée au commandement de la région IV, située dans les montagnes de l'Ouarsenis à Ramka. Dans cette région, qui fut l'un des foyers ardents du combat pour la libération du pays, elle reçut une formation en soins infirmiers dispensée par le médecin et combattant Benchouk Mohamed à l'hôpital militaire de Ramka (au Sud-Est de Relizane). Elle devint ensuite infirmière au sein des unités combattantes de la glorieuse Armée de libération nationale (ALN). En 1958, elle épousa le capitaine Zenasni Abdelkader, avec qui elle eut un fils nommé Hassan. Le capitaine, désormais connu sous le nom d'"Abou El Hassan", était auparavant surnommé "Abdelbaki". Yamina Meghiche participa à de nombreuses opérations et batailles, combattant avec acharnement contre l'occupant. Elle était réputée pour son courage, portant son fils sur son dos, sa trousse médicale à la main et son arme à l'épaule. Selon son frère, Moulay Meghiche, Yamina montrait dès son jeune âge un esprit vif, une maturité remarquable et un intérêt pour la lutte des Moudjahidines. En février 1959, les forces coloniales françaises imposèrent un siège à la région de Charrata, au sud de Ramka, où se trouvait le quartier général de la région IV. Une bataille féroce éclata, le 26 février, mobilisant d'importantes troupes françaises, appuyées par plus de 30 avions de combat. Sous un bombardement intense, les combats se poursuivirent jusqu'au lendemain. Face à la violence de l'affrontement, les commandants divisèrent leurs unités en petits groupes pour rompre l'encerclement et permettre aux Moudjahidines de se replier vers d'autres zones. La France utilisa le napalm pour incendier les forêts, causant la mort de dizaines de combattants, dont Yamina Meghiche et son fils Hassan, âgé de six mois, égorgé par des soldats français. Lors de la bataille de Charrata, elle tenta de protéger son fils en le cachant sous des buissons, mais son cri attira les soldats français, qui le tuèrent sans pitié.

A la faveur de son succès (5-0) face à l'IRBEK

Le MCO retrouve le sourire avant le MCA

Par Rachid BELARBI

Le Mouloudia d'Oran s'est largement imposé, dimanche soir, sur le terrain annexe du stade «Miloud-Hadefi» face à l'IRB El-Kerma, dans un match amical de préparation, en perspective du choc face au MCA jeudi soir, dans le cadre de la 19ème journée de Ligue 1. Voilà bien longtemps que le club d'El-Hamri n'avait pas gagné sur un score aussi large, ni décroché une aussi indiscutable victoire! Face à l'IRBEK de Feham Bouazza, les Rouge et Blanc d'Abdelkader Amrani l'ont, en effet, facilement emporté comme en témoigne le résultat final de cinq buts à zéro (5-0). Avant même la cinquantième minute de jeu, les Oranais avaient déjà quatre réalisations d'avance, les œuvres de Bourdim (26'), Aribi (sur penalty, 40'), Kerroum (46') et Aliane (48'). Le dernier des cinq buts de la manita mouloudéenne fut inscrit par

l'Ivoirien Syla (90'+1) dans le temps additionnel, comme indiqué par la division média du club géré par Hyproc, la rencontre s'étant déroulée, encore une fois, à huis clos et loin des yeux de la presse, interdite d'accès, comme toujours depuis la prise en main du club par la filiale de la Sonatrach. L'un des premiers enseignements de cette belle victoire en amical est lié au retour en grâce du milieu de terrain, Amar Bourdim, aux yeux de son entraîneur. Laissé sur le flanc lors des deux dernières sorties en championnat, l'ancien sociétaire de la JS Saoura, du MC Alger ou encore de l'ASO Chlef, a, ainsi, repris une place de titulaire et trouvé même le chemin des filets, ce qui laisse à penser qu'il sera cette fois-ci dans le groupe pour la réception du champion en titre. Son coéquipier de l'entrejeu, Merouane Dahar, est, également, revenu dans les petits papiers d'Amrani, avec lequel le courant n'est pas passé dès le premier

jour. Les deux hommes ont fini par avoir une discussion franche, créant l'abcès et renouant le dialogue, ce qui a permis à l'ancien capitaine de l'équipe de retrouver le vestiaire et son ambiance. L'autre enseignement à tirer est le réveil des attaquants de pointe, Aribi et Syla, tous deux buteurs, ce qui ne peut qu'être qu'une bonne nouvelle pour la formation locale qui a tant souffert de l'inefficacité offensive de ses avants. Ce succès devrait redonner, du reste, un brin de confiance aux joueurs et permettre au staff technique d'avoir une meilleure idée sur les profils de chacun, à même de pouvoir préparer la meilleure «mouture» pour la grande affiche de la fin de semaine, face au leader du classement général qui viendra à Oran avec la ferme intention de s'y imposer, comme la saison dernière, afin de baliser encore davantage la route vers un deuxième titre de champion d'affiliée.

Ligue 1

Gouiri parmi les nommés pour le trophée de joueur du mois de février

L'UNFP a dévoilé les trois finalistes pour le titre de joueur du mois de février en Ligue 1. Ousmane Dembélé, Achraf Hakimi et Amine Gouiri sont en lice. Le mois de février désormais derrière nous, l'UNFP a révélé les trois joueurs les plus marquants du championnat de France pour cette période. Et à quelques jours d'un Classique entre le PSG et l'OM qui s'annonce bouillant, les deux clubs rivaux sont bien représentés. Déjà sacré en janvier, Ousmane Dembélé pourrait enchaîner avec un deuxième trophée consécutif. Étincelant sous les couleurs parisiennes, l'ailier a affolé les compteurs avec six

buts inscrits en seulement quatre rencontres, confirmant son excellente dynamique. Son coéquipier Achraf Hakimi complète cette sélection grâce à ses performances décisives : le latéral marocain a inscrit deux buts en trois matches, pesant autant défensivement qu'offensivement. Côté marseillais, la nouvelle recrue Amine Gouiri s'est rapidement imposée sur la Canebière. Arrivé cet hiver, l'attaquant algérien a brillé en février, compilant trois buts et trois passes décisives en cinq rencontres. Un impact immédiat qui pourrait lui permettre de décrocher sa première récompense individuelle sous les couleurs olympiennes.

Equipe du Rwanda

Adel Amrouche nouveau sélectionneur



A près plus d'un an sans poste, Adel Amrouche retrouve un banc de touche. L'entraîneur algérien a été officiellement nommé sélectionneur de l'équipe nationale du Rwanda. Libre de tout engagement depuis janvier 2024, après son éviction à la tête de la Tanzanie en pleine Coupe d'Afrique des Nations (CAN), Amrouche va désormais diriger les "Amavubi". La Fédération rwandaise de football (Ferwafa) a officialisé son arrivée ce lundi 3 mars. Il sera épaulé par Eric Nshimiyimana, ancien international rwandais (4 sélections) et actuel entraîneur de l'AS Kigali, ainsi que par Carolin Braun, technicienne suisse désignée deuxième adjointe. D'après DZfoot, l'Algérien a signé pour

deux ans avec une année en option. Il aura pour mission d'amener le Rwanda à la Coupe du monde 2026, l'équipe ne disputant pas la CAN 2025.

Les Rwandais sont bien placés dans leur groupe de qualification, occupant la première place du groupe C, à égalité de points avec l'Afrique du Sud et le Bénin. Limogé après avoir critiqué la Fédération marocaine de football et son président Fouzi Lekjaa, Amrouche avait écopé d'une suspension de huit matches et d'une amende de 10 000 dollars. Il avait fait appel auprès du TAS, qui a finalement annulé ces sanctions. Ses débuts avec le 124e mondial sont attendus lors des prochaines rencontres contre le Nigeria et le Lesotho.



"Amine me rappelle (Gonzalo) Higuain, dans sa façon de se déplacer sur le terrain, sa technique, la façon dont il fait jouer l'équipe. Maintenant, il faut qu'il se spécialise dans le but. Il a toutes les qualités pour être considéré comme un des potentiels meilleurs attaquants du futur", avait déclaré Roberto De Zerbi à son sujet en conférence de presse. Si ce trio brille par ses performances, l'absence de Mika Biereth, auteur de neuf buts en cinq matches sur la période, suscite l'interrogation. Le buteur danois, en feu ces dernières semaines, aurait pu prétendre à une place parmi les finalistes. Le verdict sera rendu dans les prochains jours, et les supporters peuvent d'ores et déjà voter pour leur favori afin de désigner le joueur du mois de février en Ligue 1.

Platini et Blatter

Ouverture du procès en appel pour escroquerie

Le procès en appel de Michel Platini et de l'ancien président de la FIFA, Sepp Blatter, acquittés en première instance dans l'affaire de paiement suspect qui a brisé leur carrière, s'est ouvert lundi matin en Suisse. Jusqu'à jeudi, la Cour d'appel extraordinaire du Tribunal pénal fédéral réunie à Muttenz (nord-ouest) juge le Français de 69 ans et le Suisse de 88 ans pour «escroquerie», «gestion déloyale», «abus de confiance» et «faux dans les titres», pour lesquels ils encourtent jusqu'à cinq ans d'emprisonnement, avant de rendre sa décision le 25 mars. Le parquet accuse les 2 anciens dirigeants d'avoir «obtenu illégalement, au détriment de la FIFA, un paiement de 2 millions de francs suisses» (1,8 million d'euros) «en faveur de Michel Platini». Cependant, lors du premier procès en 2022, les juges avaient estimé que l'escroquerie n'était «pas établie avec une vraisemblance confinant à la certitude» et les avaient relaxés au bénéfice du doute.

L'ancienne gloire de l'équipe du FLN est hospitalisé
Walid Sadi au chevet de Mohamed Maouche



Le ministre des Sports et président de la FAF, Walid Sadi, a rendu visite à Mohamed Maouche, qui était hospitalisé au CHU Nafissa Hamoud (ex-Parnet). «Le Président de la Fédération algérienne de football (FAF), M. Walid Sadi, accompagné du Secrétaire général, M. Nadir Bouzenad, s'est rendu ce dimanche 2 mars 2025 au chevet de l'ancienne gloire de l'équipe du FLN, M. Mohamed Maouche, hospitalisé au CHU Nafissa HAMOUD (ex-Parnet)», a-t-on rapporté dans un communiqué publié sur le site internet de la FAF. «Souhaitant s'enquérir de son état de santé, le Président de la FAF a échangé avec lui et a tenu à exprimer sa gratitude envers le personnel médical, mobilisé pour lui assurer les meilleurs soins. La Fédération algérienne de football tient à rassurer l'opinion sportive sur l'évolution favorable de l'état de santé de M. Maouche. Sa sortie de l'hôpital est prévue pour ce dimanche soiré, a-t-on ajouté.

Président du MBR - Entraineur des gardiens de l'USMH

Deux suspensions à titre conservatoire

La commission de discipline de la Ligue nationale de football amateur (LNFA) a annoncé lundi sa décision de suspendre, à titre conservatoire, à partir du 3 mars 2025, le président du MB Rouissat, Mohamed Laroui Bensaci et l'entraîneur des gardiens de l'USM El Harrach, Hocine Belalem, qui seront convoqués «dans les prochains jours pour audition». Cette mesure fait suite «aux graves incidents qui se sont produits sur le terrain du 18 février de Ouargla», qui devait abriter jeudi dernier, le match MBR-USMH, comptant pour la 21ème journée du championnat de Ligue 2 amateur (Groupe Centre-Est), avant d'être annulé par l'arbitre, a indiqué la LNFA, dans un communiqué diffusé sur son site officiel. «La commission de discipline qui s'est réunie ce lundi, a laissé le dossier ouvert concernant l'affaire du match MBR-USMH jusqu'à complément d'enquête, audition de toutes les parties et examen de tous les rapports», précise la même source. La Fédération algérienne de football (FAF), avait annoncé, suite à ces événements, l'ouverture d'une enquête afin de faire toute la lumière sur ces incidents et établir les responsabilités.

Comment faire le ramadan sans nuire à ma santé ?

En fonction de votre état de santé et de l'évolution de votre diabète, pratiquer un jeûne répété sur plusieurs jours présente des risques. Nous avons interrogé le Dr Laurence Vittaz et ses réponses vous indiqueront comment faire le ramadan en minimisant les risques pour votre santé.

Que se passe-t-il dans mon organisme lorsque je jeûne ?

Le glucose est indispensable à votre vie puisque, sous l'action de l'insuline, il pénètre dans vos cellules où il va servir à fabriquer de l'énergie pour vivre (ATP). Lorsque vous mangez, tout le glucose n'est pas utilisé immédiatement : une partie est stockée, essentiellement dans le foie, sous forme de glycogène. Lorsque vous jeûnez, la quantité de glucose circulant diminue, la production d'insuline aussi et, sous cette action, votre foie va commencer à libérer ses réserves. Mais les réserves hépatiques ne sont pas infinies et ne permettent de couvrir qu'environ 24 heures de jeûne. Après ces 24 heures, d'autres mécanismes se mettent en marche : du glucose peut ainsi être fabriqué à partir des protéines (muscles) ou des acides gras (tissu graisseux).

Ainsi, la production de glucose va se poursuivre jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de substrat... Si le jeûne se poursuit trop longtemps, ces phénomènes adaptatifs vont être dépassés, la production d'ATP deviendra insuffisante et les conséquences vont se faire sentir... La production hépatique de glucose est altérée lorsque vous êtes diabétique, la sécrétion d'insuline n'est pas non plus normale, et vous pouvez parfois prendre des médicaments qui la stimulent : tout ceci peut entraîner des conséquences beaucoup plus rapidement délétères en cas de jeûne.

Quels sont les risques que j'encours lorsque je suis diabétique ?

S'il s'agit d'un jeûne en tant que tel, le risque est principalement hypoglycémique. S'il s'agit du ramadan, on parle à la fois du jeûne mais également du rythme et du mode alimentaire complètement perturbés lorsqu'on ne peut manger qu'aux horaires autorisés.

Durant une période prolongée de jeûne, vous ne pourrez ingérer ni liquide ni solide. Le risque encouru est essentiellement l'hypoglycémie, si vous n'avez pas pris soin de faire adapter votre traitement en concertation avec votre médecin.

De plus, au coucher du soleil, l'alimentation et l'hydratation sont de nouveau autorisées. Le risque est la surcharge d'apports alimentaires, dont les conséquences peuvent être l'hyperglycémie et la décompensation métabolique aiguë si vous prenez votre traitement à des doses inadaptées.

Si, par exemple, vous êtes diabétique de type 1 et votre glycémie a augmenté à 3 voire 4 g/l : l'hyperglycémie se manifestera par une soif intense et une envie fréquente d'uriner. Une quantité élevée de glucose circulera dans votre sang et votre organisme, en manque d'insuline, ne pourra plus utiliser ce glucose pour nourrir vos cellules. Votre organisme va alors dégrader les graisses pour survivre et pro-

duire de l'acétone.

L'acétone va acidifier le sang et, si rien n'est entrepris, vous allez donc arriver en état d'acidocétose avec nécessité d'apport urgent d'insuline (la plupart du temps en milieu hospitalier). Il s'agit d'une grave complication du diabète.

Il existe également un risque non négligeable de déshydratation, surtout en période de chaleur ; ce phénomène peut être accentué par l'hyperglycémie (urines fréquentes et abondantes).

Dans quel cas le ramadan m'est-il contre-indiqué ?

Les règles concernant la dispense du ramadan sont très clairement indiquées dans le Coran :

La Sourate II verset 183 précise :

« Si le jeûne peut altérer de manière significative la santé du jeûneur ou lorsque la personne est malade, l'Islam l'exempte du jeûne. »

Les Imams connaissent parfaitement ces règles. Il ne s'agit pas de mettre en péril votre santé.

Sourate II, verset 185

« Allah cherche à vous faciliter l'accomplissement de la règle, il ne cherche pas à vous la rendre difficile. »

LE RAMADAN EST CONTRE-INDIQUÉ :

- pour les enfants (estimés trop fragiles avant la puberté),
- si vous êtes trop âgé, à cause du risque important de déshydratation (notamment durant l'été, en période de canicule),
- si vous êtes enceinte
- si vous avez un diabète déséquilibré traité par insuline (sans schéma basabolus, sans insulinothérapie fonctionnelle)
- si vous avez des complications dégénérasives du diabète non contrôlées (complications neurologiques, cardio-vasculaires)
- si vous avez des maladie(s) ou infection(s) associée(s)

Il est important de noter que si vous êtes malade ou fragile, vous pouvez reporter des périodes de jeûne.

Sourate II, verset 184

« Celui d'entre vous qui est malade ou qui voyage jeûnera ensuite un nombre égal de jours. »

Par exemple, si vous avez la grippe, vous pouvez interrompre le jeûne et reporter cette période à la fin du ramadan ou ultérieurement dans l'année.

Enfin, si vous êtes dispensé de ramadan par l'Imam, par le Coran ou par votre médecin, en raison d'une maladie chronique ou aiguë, vous pouvez également compenser cette période de jeûne.

Sourate II, verset 184

« Ceux qui pourraient jeûner et qui s'en dispensent devront, en compensation, nourrir un pauvre. »

La plupart du temps, c'est en versant à la mosquée l'équivalent monétaire d'un repas par jour (généralement entre 5 et 10

•) de façon à aider les indigents à pouvoir manger à leur faim. Le ramadan est également fortement déconseillé si vous exercez un métier nécessitant une activité physique intense et soutenue (notamment si



le jeûne liquide est maintenu et si aucun aménagement de l'activité et des horaires de travail n'est possible).

Qui puis-je consulter pour avoir un avis médical personnalisé ?

L'idéal est de consulter un diabétologue rompu à ce type de questions avant le début du ramadan. Malheureusement, vous n'êtes pas toujours bien conseillé et orienté par manque d'informations sur la pratique du ramadan :

- soit le médecin consulté vous déconseille systématiquement le jeûne
- soit il vous laisse le libre choix de gérer votre traitement durant le jeûne.

Le médecin doit être spécialisé dans le diabète :

Avoir une bonne connaissance de la pharmacopée (médicaments) antidiabétique (mode d'action des molécules)

Pouvoir adapter au mieux votre traitement oral ou insulinique (suppression ou remplacement de médicaments, aménagement des prises)

Comment se déroule ma consultation de préparation au ramadan ?

Lors de la consultation, on s'aperçoit que vous ne faites pas toujours le lien entre votre maladie et votre pratique religieuse. Il faut donc vous rappeler que le jeûne a une influence sur votre état de santé.

A l'occasion du ramadan, il est important :

- de vous informer sur les risques potentiels liés au jeûne
- de vous expliquer au préalable que le diabète est une maladie évolutive nécessitant des adaptations thérapeutiques régulières. Par conséquent, selon l'évolution de la maladie et les traitements utilisés, le ramadan sera probablement contre-indiqué un jour.
- Il faut vérifier l'existence de contre-indications. En général, il n'y a pas d'examens spécifiques hormis ceux effectués habituellement par le médecin (hémoglobine glyquée etc).
- Il est évident que le ramadan est déconseillé dans les cas suivants :
 - Si vous êtes trop âgé
 - Si vous êtes déséquilibré avec des complications et que l'on sait qu'un désordre métabolique, ne serait-ce que transitoire, pourrait aggraver votre état de santé
 - Si vous avez un traitement trop compliqué à modifier, et que vous êtes peu réceptif à un changement de traitement, et que vous avez des difficultés à compren-
- Vous devez renforcer l'autosurveiller la glycémie : c'est indispensable pour suivre le ramadan.
- Vous devez effectuer au moins une glycémie capillaire avant chaque repas et deux pendant le jeûne.
- Si votre glycémie est inférieure à 0,70 g/l vous devez impérativement rompre le jeûne et vous resucer immédiatement (sachant que le seuil de ressentiment du malaise hypoglycémique est souvent bien inférieur).
- Si habituellement vous ressentez peu vos crises d'hypoglycémies, vous devez d'autant plus surveiller votre glycémie.
- Vous devez limiter votre activité physique et sportive durant la période de jeûne (particulièrement en cas de forte chaleur).
- Vous devez équilibrer votre alimentation sur 2 ou 3 repas pendant la rupture du jeûne. Par exemple, évitez une grosse collation à 18h et un repas à 22h parce que l'apport est rapidement très calorique et augmente considérablement votre glycémie. Privilégiez un seul repas.

Barcelone

Collision entre deux autocars : 34 blessés, dont quatre grave



Une collision entre deux autocars lundi après-midi sur une avenue fréquentée de Barcelone a fait au moins 34 blessés, dont quatre sont dans un état grave, ont annoncé les services d'urgences médicales (SEM) de la région de Catalogne. Ceux-ci ont déclaré sur le réseau social X avoir "pris en charge environ 34 personnes touchées, dont quatre dans un état critique".

L'un des quatre blessés graves, qui était "coincé" dans l'un des cars, a finalement pu être extrait et a été transporté à l'hôpital comme les trois autres, a précisé le SEM. Les autorités de cette région du nord-est de l'Espagne n'ont pas encore communiqué d'informations sur la nationalité des victimes. L'accident s'est produit sur l'avenue Diagonal, une importante

artère de la capitale catalane. Sur des images diffusées par des témoins sur les réseaux sociaux, on peut voir un car blanc et vert encastré dans un car blanc sur l'une des voies de l'avenue, où de nombreuses ambulances sont présentes. Selon des témoins cités par le journal catalan La Vanguardia, l'un des autocars a percuté par l'arrière l'autre véhicule, qui à son tour a heurté un arbre.

Allemagne

Un mystérieux sanctuaire médiéval rempli de squelettes d'enfants découvert sous un parking

Les habitants de la ville allemande d'Eschwege voulaient juste un parking tout neuf; ils ne s'attendaient pas à se retrouver avec les restes d'une église médiévale à la place. Popular Mechanics raconte en effet que des travaux de construction ont permis la découverte d'un bâtiment datant des années 1340, qui a depuis été identifié comme l'ancienne église Saint-Gothard. Seules les fondations de l'église ont pu être retrouvées: les archéologues travaillant sur le site suggèrent d'ailleurs que les pierres du reste de la structure ont probablement été utilisées ailleurs dans la ville après la démolition partielle du lieu de culte au XVIe siècle, à la suite de la Réforme. Mais le fait que le bâtiment soit en grande partie démantelé ne le rend pas moins impressionnant pour autant.

«Au Moyen Âge, ces pierres valaient très cher», déclaré Anja Rutter, archéologue en charge des fouilles, à la radio Hessischer Rundfunk. «Elles ont dû être amenées ici grâce à une voie d'eau, au prix d'un effort certain. Beaucoup d'argent a été dépensé ici. C'est une église bien construite et solide.»

Mais les fondations de l'église sont loin de constituer la seule attraction de ce site. Le 25 février, les archéologues ont découvert trente squelettes enterrés les uns à côté des autres autour des murs extérieurs de l'église. Selon les chercheurs, certains des défunt étaient des nouveau-nés

et d'autres des enfants âgés de 4 ou 5 ans. Les experts ajoutent que le lieu unique —et apparemment délibéré— des enterrements pourrait être dû au fait que les défunt appartenaient à la catégorie des «enfants sous les toits». La pratique chrétienne des enterrements sous les toits (ou sous les gouttières), censée sauver l'âme des enfants morts avant d'avoir pu être baptisés, étaient en effet très prisée à l'époque. À l'origine de cette pratique, on trouve la croyance selon laquelle la pluie tombant sur le toit de l'église serait transformée en eau bénite au contact du bâtiment sacré. En tombant sur les sépultures des jeunes défunt, elle leur fournirait alors une forme de renforcement posthume de rituel du baptême, certains n'ayant sûrement pas eu le temps d'être baptisés de leur vi-

vant. «Plus on enterre les morts près de l'autel, plus on a de chances que le saint responsable vienne dans son église le dernier jour et recueille les âmes en même temps», complète Anja Rutter. Les experts pensent que des églises plus anciennes sont enfouies sous les ruines de l'église Saint-Gothard, mais pour le moment, ils ne peuvent pas procéder à des fouilles en raison des coûts trop élevés. Ils souhaitent également laisser les éventuels artefacts dans le sol afin de les préserver pour des fouilles ultérieures. Jusqu'à nouvel ordre, le site devrait donc être transformé en espace vert public, agrémenté de panneaux d'affichage permettant de mettre en valeur son importance historique, comme l'a affirmé Alexander Heppe, maire d'Eschwege.

Taïwan

Un parking illégal s'effondre et engloutit une voiture



Voici le moment dramatique où un énorme gouffre s'est ouvert au milieu d'un quartier commercial du comté de Hsinchu, à Taïwan, le 27 février. Les autorités ont découvert que la plateforme effondrée avait été construite illégalement pour agrandir un parking. Elle reposait sur des poutres métalliques, qui ont rouillé avant de céder. Un véhicule inoccupé a été englouti, mais aucun blessé n'a été signalé.

SOCIETÉ |13

Colombie

Plus de 40 touristes secourus après un naufrage dans les Caraïbes

Plus de 40 touristes internationaux ont été secourus dimanche après le naufrage de leur bateau dans les Caraïbes. Les garde-côtes ont secouru 32 personnes non loin d'une île des Caraïbes colombiennes, près de Carthagène des Indes, a indiqué lundi 3 mars la marine colombienne. Dans un premier temps, un pêcheur avait secouru dix premiers passagers, selon la presse locale. Les touristes étaient originaires d'Allemagne, d'Argentine, de Bolivie, du Chili, d'Équateur, du Mexique, du Paraguay et du Pérou. Des Colombiens étaient également à bord. La Marine a diffusé des images les montrant flottant dans la mer grâce à leurs gilets de sauvetage. Les causes de l'accident sont pour l'instant inconnues. Selon le témoignage d'une touriste équatorienne au média Caracol Noticias, une heure après le début du trajet, la proue de l'embarcation "s'est cassée" et "l'eau a commencé à entrer". "L'embarcation s'est renversée et est tombée sur nous tous", a raconté un voyageur péruvien au même média. La Marine a ajouté qu'aucun des touristes n'avait besoin "de soins médicaux d'urgence" et que tous se trouvent en bon état.

Un couple jugé pour avoir décapité sauvagement son chien

Un homme de 38 ans et une femme de 31 ans doivent être jugés mardi au tribunal correctionnel d'Auxerre pour sévices ou actes de cruauté sur des animaux domestiques. Ils sont soupçonnés d'avoir tué leur chien. Ils ont livré aux enquêteurs des versions différentes des faits, rapporte TF1 Info.

En mai dernier, la gendarmerie de l'Yonne s'était rendue au domicile du couple à Lévis pour une affaire de violences conjugales sur fond d'alcool. Mais les militaires avaient découvert le cadavre du chien, mutilé. La tête de l'animal avait été abandonnée près d'une brouette.

Le procureur de la République d'Auxerre, Hugues de Phily, avait pris la parole et avait donné quelques détails sur les faits. Il avait parlé d'une « scène sauvage avec un chien planté de coups de couteau et décapité avec un outil de jardinage de type taille-bordure ou tronçonneuse ». Selon les informations de L'Yonne Républicaine, le chien aurait attaqué un chat du couple et les maîtres se seraient vengés sur lui.

Les deux suspects, qui s'accusent mutuellement d'avoir tué l'animal, sont déjà connus de la justice. Ils encourtent trois ans de prison et de 45.000 euros d'amende.

L'association Stéphane Lamart s'est constituée partie civile. « Ce que l'humain est capable d'imaginer est terrible. Il n'est pas concevable qu'une personne saine d'esprit puisse avoir de telles idées sordides », a réagi le président auprès de TF1 Info. « Il faut espérer que la justice soit à la hauteur de ces faits terribles et que cet acte ne soit pas impuni », a-t-il ajouté.

Les suspects vivaient avec d'autres animaux : deux chats et deux chiens. Ils ont été saisis en mai dernier et confiés à la Fondation 30 millions d'Amis, qui s'est également constituée partie civile.

Seine-et-Marne

Elle décide de le quitter après 60 ans de mariage, il la tue

Elle avait décidé de le quitter après 60 ans de mariage, mais l'homme ne l'a pas supporté, préférant tuer sa femme. Une femme âgée de 79 ans a été tuée par balles vendredi par son conjoint 86 ans à Changis-sur-Marne (Seine-et-Marne). L'homme a été retrouvé grièvement blessé, selon le parquet de Meaux.

L'homme de 86 ans aurait tiré sur sa femme avant de retourner ensuite l'arme contre lui, selon ce qu'il aurait avoué aux pompiers intervenus au domicile du couple à une dizaine de kilomètres de Meaux, a rapporté le journal Le Parisien.

« Elle devait emménager dans un autre logement au cours du mois de mars », a ajouté le procureur de Meaux. Lundi matin, l'octogénaire suspecté du féminicide, qui n'a « aucun antécédent judiciaire », était toujours hospitalisé, a ajouté Jean-Baptiste Bladier.

En 2023, 96 femmes ont été victimes de féminicide conjugal en France, un chiffre en baisse de 19 % par rapport à 2022, selon un bilan du ministère de l'Intérieur publié en novembre dernier.

11h00 Les Feux de l'amour
 11h45 Petits plats en équilibre
 11h50 Les douze coups de midi
 12h55 Petits plats en équilibre
 13h00 JT 13h
 13h35 Petits plats en équilibre
 13h40 Météo
 13h50 Plus belle la vie, encore plus belle
 14h20 Trois vœux pour une nouvelle vie
 15h50 Les soeurs McBride
 17h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
 18h00 Familles nombreuses : la vie en XXL
 18h30 Ici tout commence
 19h10 Demain nous appartient
 20h00 JT 20h
 21h10 Elsbeth
 22h00 Elsbeth
 23h00 Esprits criminels
 23h50 Esprits criminels
 00h40 Une famille en or
 01h55 Tirage de l'EuroMillions
 02h00 Programmes de la nuit

08h05 La boîte à questions
 08h10 Ducobu passe au vert
 09h29 Alexia cuisine le monde
 10h21 Sans un bruit : jour 1
 11h59 La boîte à questions
 12h08 En aparté
 12h42 Clique
 13h14 Moi, moche et méchant 4
 14h46 Vice-versa 2
 16h20 The Fall Guy
 18h23 L'hebd'Hollywood
 18h38 Tchi tcha
 19h05 La boîte à questions
 19h10 Clique
 19h45 Canal Champions Club
 20h54 Plateau avant-match UEFA
 21h00 Paris Saint-Germain / Liverpool
 22h57 Canal Champions Club le debrief
 23h51 Clique
 00h28 Et plus si affinités
 01h43 Hors du temps
 03h25 Le monde est à eux
 04h41 Surprises

12h10 La p'tite librairie
 12h15 Dans le rétro
 12h30 ICI 12/13
 14h40 Tandem
 15h40 Tandem
 16h35 La p'tite librairie
 16h45 Duels en familles
 17h20 Slam
 18h05 Questions pour un champion
 18h50 Journal
 18h53 Consomag
 19h00 Dans le rétro
 19h12 Hors la ville
 19h50 Tout le sport
 20h14 Dans le rétro
 20h20 Un si grand soleil
 21h05 Les Victoires de la Musique classique
 23h10 Cordes sensibles - Daniel Lozakovich et son stradivarius
 00h20 Le pitch cinéma
 00h25 La confrontation
 00h55 Michée
 01h25 Supprimer la vidéo
 01h30 Le jugement

07h30 Incroyables transformations
 08h35 M6 Boutique
 09h45 Ça peut vous arriver
 11h35 Ça peut vous arriver chez vous
 12h40 Météo
 12h45 Le 12.45
 13h40 Un jour, un doc
 14h50 Un jour, un doc
 16h50 Un jour, un doc
 17h25 La roue de la fortune
 18h35 La meilleure boulangerie de France
 19h45 Le 19.45
 20h35 Scènes de ménages
 21h10 Qui veut être mon associé ?
 22h15 Qui veut être mon associé ?
 23h25 Qui veut être mon associé ? La suite
 00h45 Appel à témoins : l'enquête continue
 01h50 Appel à témoins : l'enquête continue
 02h50 Programmes de la nuit

10h10 Archipel New York
 10h55 Archipel New York
 11h40 Animaux sans frontières
 12h30 Des volcans et des hommes
 13h00 En Turquie, les chiens errants dans le viseur
 13h35 Douze hommes en colère
 15h05 Canopée guyanaise : les aventures d'un singe-écureuil
 15h50 Fascinant Maghreb
 16h35 La sagesse des baleines
 17h25 Invitation au voyage
 18h10 Invitation au voyage
 18h55 Voyage en cuisine
 19h30 Le dessous des images
 19h45 Arte journal
 20h05 28 minutes
 20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
 21h00 L'événement
 22h35 "Le deuxième sexe" : Sur les traces de Simone de Beauvoir
 00h35 La politique étrangère à bout de force
 02h05 Tracks East

TÉLÉVISION

15

Votre soirée

21h10

LIGUE DES CHAMPIONS

8e de finale aller. Paris Saint-Germain / Liverpool



21h10

ELSBETH



Elsbeth se retrouve membre d'un jury dans une affaire de meurtre. L'accusé, une femme, se serait introduit dans l'appartement de son voisin et l'aurait battu à mort avec une batte de baseball. Mais elle compte bien botter en touche en espérant passer un peu de temps avec son fils Teddy. Malheureusement le juge Crawford en décide autrement. Elle est sommée de rester et de faire partie de ce jury. Elle tente une dernière fois de se faire excuser en allant le voir dans son bureau mais celui-ci se montre ferme et lui conseille de ne pas faire de commentaire sur l'affaire. Il la prend en grippe.

20h50

L'INTRUSE



Après la naissance de leur 3e enfant, Paula et son époux Jérôme tentent de reprendre pied. Pour mener à bien carrières et vie familiale, le couple décide d'embaucher une jeune fille au pair. De prime abord, la pétulante Tess cumule les qualités, et sait rapidement se montrer indispensable. Mais peu à peu, le vernis semble se craquer, et Paula commence à douter de la fiabilité de la nounou, dont la présence quotidienne lui semble de plus en plus pesante. Parallèlement, la jeune maman est épuisée et peine à retrouver sa place dans le domaine professionnel...
Acteur: Mélanie Doutey (Paula), Lucie Fagedet (Tess).



Il rejette catégoriquement la déportation des Palestiniens

Mahmoud Abbas réitère l'urgence de la solution à 02 Etats



Le président palestinien, Mahmoud Abbas, a réaffirmé que la solution à deux Etats est la seule à même de mettre fin au conflit dans la région, réitérant son rejet catégorique à la déportation des Palestiniens, a rapporté l'agence de presse Wafa. «La paix et la sécurité ne peuvent être obtenues dans la région sans la mise en œuvre de la solution à deux États, fondée sur des résolutions de légitimité internationale qui incluent l'ensemble du territoire de l'État de Palestine, y compris El Qods-Est», a indiqué, Abbas, lundi soir lors d'un entretien avec le président du Conseil de l'Union européenne, Antonio Costa, au Caire, à l'occasion de la tenue d'un sommet arabe sur Ghaza. Il a fait savoir que le projet de déportation des Palestiniens est catégoriquement rejeté par son gouvernement, soulignant que «la consolidation du cessez-le-feu à Ghaza, l'acheminement de l'aide humanitaire et la reconstruction de l'enclave palestinienne sont désormais les principales priorités de son gouvernement».

UNICEF

Mise en garde contre l'obstruction de l'aide humanitaire à Ghaza

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a averti que l'obstruction par l'entité sioniste de l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza aura "des conséquences dévastatrices pour les enfants". "Les restrictions d'aide annoncées par (l'entité sioniste) compromettent gravement les opérations de sauvetage des civils, dont notamment les enfants", a déclaré le directeur régional de l'UNICEF pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, Edouard Beigbeder, dans un communiqué, relayé mardi par des médias. L'organisation onusienne a rappelé, à cet égard, que les conséquences de cette décision sont déjà visibles. "En effet, sept nouveau-nés seraient morts d'hypothermie au cours de la semaine dernière parce qu'ils n'avaient pas accès à des vêtements et des couvertures suffisamment chauds, à un abri ou à des soins médicaux", a-t-elle rappelé, déplorant que "19 hôpitaux sur 35 ne fonctionnent que partiellement". Soulignant, enfin, que le cessez-le-feu en vigueur à Ghaza est une bouée de sauvetage essentielle pour les enfants, l'Unicef a affirmé que cet accord "a permis un flux rapide d'aide à l'échelle de la réponse humanitaire sur le terrain".

Déni du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

«Une grave violation des droits de l'homme»

Le groupe de Genève de soutien au Sahara occidental a mis en garde, lundi, contre toute décision "unilatérale" visant à reconnaître une situation illégale, résultant de la violation du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, affirmant que le déni de ce droit constitue "une grave violation des droits de l'homme". "En violant le droit international, de telles mesures ne servent qu'à retarder une résolution pacifique du conflit" au Sahara occidental, a averti le groupe dans une déclaration lue en son nom par une représentante de la République unie de Tanzanie devant le Conseil des droits de l'homme des Nations unies à Genève. Le groupe s'est dit, à ce titre, "extrêmement préoccupé par le déni continu du droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental", occupé par le Maroc depuis 1975, et ce malgré les appels répétés de l'Assemblée générale des Nations unies, depuis 1965 à ce jour. "Le déni de ce droit constitue une grave violation des droits de l'homme, et la communauté internationale doit assumer sa responsabilité à l'égard des

personnes qui vivent encore sous occupation étrangère", a soutenu ce groupe. Il a rappelé, dans ce contexte, qu'en octobre 2024, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a confirmé l'annulation des accords UE-Maroc, qui incluaient illégalement le Sahara occidental. "L'exploitation par le Maroc des ressources du Sahara occidental viole directement le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination", a relevé le groupe dans sa déclaration, appelant, à l'occasion, tous les Etats à "renforcer et défendre la légalité internationale en promouvant le multilatéralisme et le respect du droit international comme seule garantie de paix et de justice internationales". Le groupe a dénoncé, par ailleurs, le manque d'accès "persistant" du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) au Sahara occidental occupé. "Pour la neuvième année consécutive, le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme s'est vu refuser

l'accès au Sahara occidental. Comme l'a souligné le Secrétaire général de l'ONU dans son rapport au Conseil de sécurité de l'ONU en octobre 2024, cela intervient malgré de multiples demandes officielles et malgré le fait que le Conseil de sécurité dans sa résolution 2703 de 2023 encourage une coopération renforcée, notamment en facilitant de telles visites", a-t-il déploré. A cette crise des droits de l'homme, a-t-il poursuivi, "s'ajoute l'exclusion des organisations et des observateurs internationaux de la région, ainsi que la répression et le ciblage continu des défenseurs locaux, qui tentent de documenter et de surveiller la situation en l'absence d'un mécanisme international de surveillance des droits de l'homme". "Créée pour superviser le référendum promis, la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) est la seule mission de l'ONU sans mandat pour rendre compte de la situation des droits de l'homme", a regretté le groupe.

Maroc

Chômage aggravé et fonds gaspillés dans des projets stériles

Le gouvernement marocain échoue à endiguer la montée du chômage et à relancer l'économie. Les projets coûteux peinent à produire des résultats concrets, tandis que la corruption et l'absence de réformes aggravent la crise. Face à cette situation, le Parti de la Justice et du Développement (PJD) a noté que le marché de l'emploi a connu en 2024 des transformations structurelles inquiétantes, avec un taux de chômage atteignant 13,3 %, signe flagrant de l'incapacité du gouvernement à gérer ce dossier crucial. Il a souligné que, malgré la création de quelques emplois cette année, celle-ci demeure insuffisante pour compenser les lourdes pertes de 2023, où 157000 postes avaient disparus. Le parti a souligné que cette tendance alarmante s'explique notamment par l'inadéquation des compétences avec les besoins du marché du travail, la omission des secteurs précaires tels que l'agriculture, le bâtiment et les services, ainsi que la faiblesse des investissements dans les industries à forte valeur ajoutée. Il a mis en garde, à cet effet, contre un ralentissement économique et une aggravation de la précarité sociale en 2025, en l'absence de réformes structurelles urgentes. "Ce constat illustre le manque de vision du gouvernement pour sortir de la crise et la poursuite d'une politique de rafistolage qui ne fait qu'aggraver la détérioration sociale", a-t-il affirmé. Parallèlement à cet échec économique, des interrogations persistent sur le sort des milliards injectés dans des projets d'envergure, sans retombées tangibles sur le quotidien des Marocains. De son côté, Mohamed Ghoussi, président de l'Association marocaine de lutte contre la corruption, a souligné dans une publication sur les réseaux sociaux que ces projets ont



principalement servi à l'enrichissement d'une minorité, tandis que les classes pauvres et moyennes continuent de subir la flambée des prix et l'absence de perspectives d'emploi. Il a fait observer que le gouvernement n'a fourni aucune explication sur l'attribution de ces fonds ni sur leurs véritables bénéficiaires, dénonçant un climat marqué par la corruption et l'impunité. Il a considéré que "ces projets, censés être des moteurs de développement, n'ont fait qu'exacerber les inégalités sociales, permettant à de grands propriétaires et spéculateurs d'amasser des fortunes, pendant que les couches vulnérables subissent la cherté de la vie et l'exclusion". Il a souligné, en outre, que "la corruption au Maroc n'est plus un phénomène isolé, mais une véritable structure bénéficiant d'une protection et d'une couverture politique", ajoutant que les institutions de contrôle, telles que la Cour des comptes, se contentent de poursuivre quelques élus locaux ou petits fonctionnaires, sans jamais s'attaquer aux grands dossiers impliquant des milliards de dirhams". A cet égard, Ghoussi a affirmé que "toute tentative sérieuse d'enquêter sur ces dysfonctionnements est systématiquement bloquée, réduisant à néant les discours officiels sur la transparence et la reddition des comptes". "Sans réformes profondes et courageuses, la crise continuera de s'aggraver, laissant le citoyen marocain comme la première victime de politiques inefficaces et incapables d'assurer un minimum de justice économique et sociale", a-t-il conclu.